

# La dimension territoriale de l'immigration internationale au Québec

Anne-Marie Séguin and Marc Termotte

Volume 37, Number 101, 1993

Géopolitique du territoire québécois

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022344ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022344ar>

[See table of contents](#)

## Article abstract

This paper is devoted to the spatial distribution of Quebec's international immigrants, and to the main territorial stakes related to this type of migration. After analysing international immigration as a flow (distribution of the cohorts of immigrants who entered Québec during a given period) as well as a stock (distribution of all immigrants surviving in Québec and their redistribution through internal migration), a critical analysis of the territorial stakes as defined by various agents (active at different levels) is proposed.

## Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

## ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Séguin, A.-M. & Termotte, M. (1993). La dimension territoriale de l'immigration internationale au Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 37(101), 241–262. <https://doi.org/10.7202/022344ar>

---

# La dimension territoriale de l'immigration internationale au Québec

Anne-Marie Séguin et Marc Termote

INRS-Urbanisation  
3465, rue Durocher  
Montréal (Québec),  
H2X 2C6

## Résumé

Cet article est consacré à la répartition spatiale des immigrants internationaux au Québec et aux principaux enjeux territoriaux reliés à l'immigration internationale. Après avoir analysé celle-ci en termes de flux (répartition des cohortes d'immigrants arrivés au cours d'une période donnée) aussi bien qu'en termes de stock (distribution spatiale de la population immigrée et redistribution par migration interne), un examen critique des enjeux territoriaux tels que définis par différents acteurs (oeuvrant à des échelles différentes) est proposé.

**Mots-clés:** Immigration internationale, territoire, Québec, distribution spatiale, enjeux territoriaux.

## Abstract

**The territorial dimension of Quebec's international immigration**

This paper is devoted to the spatial distribution of Quebec's international immigrants, and to the main territorial stakes related to this type of migration. After analysing international immigration as a flow (distribution of the cohorts of immigrants who entered Quebec during a given period) as well as a stock (distribution of all immigrants surviving in Quebec and their redistribution through internal migration), a critical analysis of the territorial stakes as defined by various agents (active at different levels) is proposed.

**Key Words:** International immigration, territory, Quebec, spatial distribution, territorial stakes.

Dans tous les pays, l'immigration internationale tend à être très concentrée sur le territoire (ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, dorénavant MCCI, 1991, p. 42; Dumont, 1991). Cela vaut également pour le Canada et plus particulièrement pour le Québec (où la population de souche est elle-même déjà fortement concentrée: si la région métropolitaine de Montréal accueille 87 % de la population immigrée résidant au Québec, celle de Toronto ne concentre que 59 % de celle résidant en Ontario et celle de Vancouver 62 % de celle résidant en Colombie-Britannique).

Dans cet article, la concentration spatiale de l'immigration internationale sera analysée en termes de flux et en termes de stock<sup>1</sup>. Dans le premier cas (section 1), on envisagera la répartition spatiale de la cohorte d'immigrants venus s'établir sur le territoire au cours d'une période donnée (un an, par exemple), alors que, dans le second, on considèrera la distribution spatiale de l'ensemble de la population immigrée survivant sur le territoire (section 2) ou sa redistribution par migration interne (section 3). Une fois ce bilan dressé, nous dégagerons les principaux enjeux territoriaux reliés à l'immigration tels qu'ils sont définis par différents acteurs oeuvrant à des échelles différentes. Nous examinerons, d'un oeil critique, les positions formulées par ces acteurs (section 4).

Il importe de souligner que cet article ne porte que sur la seule immigration internationale due aux entrées des «immigrants admis», c'est-à-dire celles qui sont le fait de personnes, qui, ne détenant pas la citoyenneté canadienne, ont cependant été admises à établir leur résidence principale et «permanente» au Canada. Les entrées en provenance de l'étranger impliquant des personnes qui détenaient déjà la citoyenneté canadienne, ou qui étaient entrées antérieurement comme immigrants admis, ne sont donc pas comptabilisées. On peut estimer que, pour l'ensemble du Québec, au cours d'une période quinquennale (censitaire), les entrées internationales dues aux seuls immigrants admis au cours de cette période représentent environ 70 % (en 1981-1986) du nombre total d'entrées internationales. Ce pourcentage s'élève à 80 % dans le cas des îles de Montréal et Jésus, mais à seulement 57 % pour le reste de la région métropolitaine et à 42 % pour le reste du Québec (Termote, 1992, pp. 7-8). Ces chiffres impliquent que la distribution spatiale des entrées internationales dues à des non-immigrants est beaucoup moins concentrée que celle des immigrants admis.

## **DISTRIBUTION SPATIALE DES FLUX ANNUELS D'IMMIGRATION, 1964-1991**

Le tableau 1 présente l'évolution annuelle, de 1964 à 1991, du nombre d'immigrants admis au Québec en distinguant ceux qui ont déclaré la région métropolitaine de Montréal comme destination de ceux ayant déclaré vouloir s'établir dans le reste du Québec. Ce tableau révèle une caractéristique bien connue de l'immigration internationale, à savoir sa très forte variabilité temporelle. Ainsi, entre 1985 et 1991, soit en six ans, le nombre d'immigrants à Montréal a été multiplié par 3,5, passant de 14 000 à 48 000. Si ce dernier chiffre devait se

---

maintenir, cela implique que chaque année l'immigration internationale représenterait un accroissement de 1,6 % de la population de la région métropolitaine de Montréal, et de 2,5 %<sup>2</sup> de celle de l'île de Montréal (où le «taux» d'immigration est donc le double du taux annuel de natalité qui se chiffre à 1,3 %, et le sextuple du taux d'accroissement naturel qui se chiffre à 0,4 %).

Mais ce qui, du point de vue spatial, ressort des chiffres du tableau 1, c'est la tendance très nette à une concentration croissante de l'immigration internationale au profit de la région de Montréal. En effet, depuis 1981, le pourcentage de cette région dans le nombre total d'immigrants internationaux admis au Québec a fluctué entre 89 % et 94 %, alors que ce pourcentage variait toujours autour de 80 % durant la période allant de 1964 à 1980 (il avait même baissé à 75 % en 1971 et 1972). Cette observation implique que l'afflux migratoire est devenu très faible, sinon négligeable, en dehors de la région métropolitaine de Montréal. Le Québec sans Montréal captait autour de 8 000 immigrants en 1966 et 1967. Ce nombre est tombé à une moyenne annuelle de 2 000 pour la dernière décennie. Pour une dizaine d'années, soit de 1979 à 1987, les caractéristiques relatives au nombre d'immigrants ayant déclaré avoir la région de Montréal comme destination ont été désagrégées en trois sous-régions, les îles de Montréal et Jésus, la rive nord et la rive sud. Le tableau 2 présente ces données.

Une des conclusions importantes que le tableau 1 avait permis de dégager résidait dans la tendance croissante du flux québécois annuel d'immigration à être concentré dans la région de Montréal. Les chiffres du tableau 2 montrent qu'à l'intérieur de la région de Montréal, il existe une tendance identique, cette fois au profit de l'île de Montréal: au sein de la région de Montréal, la part de la rive nord et celle de la rive sud sont devenues marginales, alors que l'île Jésus (Laval) ne reçoit qu'environ 4 % de ceux qui ont été recensés dans l'ensemble des îles de Montréal et Jésus. Au début des années 1980, environ 81 % des immigrants avaient en fait déclaré vouloir s'établir sur l'île de Montréal. En fin de période, ce pourcentage s'élevait à 96 % (les effectifs de 1984-1987 relatifs à la rive nord et à la rive sud sont cependant suspects).

## DISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION IMMIGRÉE

De l'analyse en termes de flux, il nous faut maintenant passer à une analyse en termes de stock. La question est alors de savoir ce que la somme des flux du passé, combinée à la mortalité et à la mobilité géographique des immigrants, implique du point de vue de l'effectif actuel de la population immigrée, celle-ci étant définie comme la population qui a eu le statut d'immigrant à un moment ou un autre du passé (et pas nécessairement au moment de son entrée sur le territoire canadien, car on peut être admis après être entré).

**Tableau 1 Évolution annuelle (1964-1991) du nombre d'immigrants admis au Québec et ayant la région de Montréal comme destination**

Année	Région de Montréal <sup>a</sup>	Reste du Québec	Ensemble du Québec	% Montréal
1964	21 906	4 067	25 973	84,3
1965	25 157	5 189	30 346	82,9
1966	31 415	7 783	39 198	80,1
1967	36 888	8 829	45 717	80,7
1968	28 836	6 670	35 506	81,2
1969	22 077	6 400	28 477	77,5
1970	18 044	5 184	23 228	77,7
1971	14 471	4 750	19 221	75,3
1972	13 807	4 776	18 583	74,3
1973	22 623	4 248	26 871	84,2
1974	28 179	5 279	33 458	84,2
1975	23 176	4 866	28 042	82,7
1976	23 716	5 566	29 282	81,0
1977	15 473	3 775	19 248	80,4
1978	11 130	2 769	13 899	80,1
1979	16 632	2 970	19 522	84,8
1980	18 435	4 103	22 538	81,8
1981	18 861	2 202	21 063	89,5
1982	19 026	2 305	21 331	89,1
1983	14 815	1 559	16 374	90,5
1984	13 329	1 312	14 641	91,0
1985	13 636	1 248	14 884	91,6
1986	17 989	1 470	19 459	92,4
1987	25 095	1 727	26 822	93,6
1988	23 676	2 113	25 789	91,8
1989	31 017	3 154	31 171	90,8
1990	37 313	3 529	40 842	91,4
1991 <sup>b</sup>	48 118	3 302	51 420	93,6

a La définition territoriale de la «région de Montréal» a légèrement varié. De 1964 à 1978, il s'agit de la région telle que définie par le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration; de 1979 à 1987, la définition est celle de l'Office de la planification et du développement du Québec; depuis 1988, le MCCI utilise la définition d'Emploi et Immigration Canada. À toutes fins pratiques, ces diverses définitions rejoignent celles de la région métropolitaine de recensement. Il importe en outre de souligner qu'il s'agit dans tous les cas de la région de destination «déclarée» par les candidats immigrants.

b Données préliminaires.

Note: Les admissions dont la région de destination n'était pas spécifiée (catégorie utilisée depuis 1979) ont été réparties proportionnellement à celles dont la destination est connue.

Source: MCCI, *Bulletin annuel*.

Seuls les recensements de 1981 et 1986 ont été dépouillés de manière à dégager la population immigrée. Les informations disponibles pour les recensements antérieurs à 1981 concernent plutôt la population née à l'extérieur du Canada<sup>3</sup>. Le tableau 3 présente les effectifs de la population immigrée recensée en 1981 et 1986, sur les îles de Montréal et Jésus et dans le reste du Québec, ainsi que la part de ces effectifs dans la population totale de ces territoires et dans le total de la population immigrée résidant au Québec.

**Tableau 2 Évolution annuelle du nombre d'immigrants ayant la région de Montréal comme destination, par sous-région, 1979-1987**

Année	Région de Montréal	Iles de Montréal et Jésus	Rive nord	Rive sud	Ile de Montréal <sup>a</sup>
1979	16 632	14 417	290	1 925	13 840
1980	18 435	15 617	332	2 486	14 992
1981	18 861	16 181	220	2 460	15 534
1982	19 026	16 582	143	2 301	15 919
1983	14 815	13 469	119	1 227	12 930
1984	13 329	13 253	2	76	12 723
1985	13 636	13 535	0	101	12 994
1986	17 989	17 906	0	83	17 190
1987	25 095	24 984	1	110	23 985

a Puisque, selon le recensement de 1986, 96 % des immigrants recensés en 1986 dans les îles de Montréal et Jésus, et ayant déclaré avoir immigré en 1978-1986, résidaient sur l'île de Montréal, nous avons appliqué ce pourcentage aux chiffres de la deuxième colonne.

Source: M.C.C.I., *Bulletin annuel*.

**Tableau 3 Effectifs et parts de la population immigrée, Québec et régions, 1981 et 1986**

	Effectifs (en milliers)		Pourcentage de la population totale		Pourcentage dans la population immigrée Québec	
	1981	1986	1981	1986	1981	1986
Ile de Montréal	368	374	20,9	21,6	70,8	70,9
Ile Jésus	27	30	10,0	10,7	5,1	5,7
Reste du Québec	125	123	2,8	2,8	24,1	23,4
Ensemble du Québec	520	527	8,1	8,2	100,0	100,0

Plus des trois quarts de la population immigrée du Québec résident actuellement sur les îles de Montréal et Jésus, alors que, comme nous venons de le voir dans la section précédente, plus de 90 % des nouveaux immigrants (ceux des années 1980) choisissent ces deux territoires lors de leur arrivée au Québec. Deux facteurs contribuent à rendre compte de cette différence dans le degré de concentration. Le premier réside dans le fait que les flux annuels d'immigration étaient moins concentrés dans le passé, comme le montrent, du moins pour le dernier quart de siècle, les données du tableau 1 (de 1964 à 1980, le pourcentage d'immigrants à destination de Montréal a varié entre 74 % et 85 %, contre 89 % à 94 % depuis 1981). La seconde explication se trouve dans la mobilité géographique de la population. Comme nous le montrerons dans la section suivante, spécifiquement consacrée à ce processus, la mobilité interne des immigrants joue surtout au profit de la région métropolitaine en dehors de l'île de Montréal. Cela n'est d'ailleurs guère surprenant dans la mesure où, avec l'augmentation de la durée de séjour, le comportement migratoire de la population immigrée se rapproche de celui de la population née au pays, ce qui implique une tendance croissante à

**Tableau 4 Répartition spatiale (en %) de la population immigrée résidant en 1986 dans la région métropolitaine de Montréal (RMM) par période d'immigration**

	Avant 1946	1946- 1966	1966- 1977	1978- 1982	1983- 1986	Total
Ville de Montréal	44,1	41,9	45,7	57,1	62,1	47,0
Reste de l'île de Montréal	40,0	38,3	33,0	28,1	26,8	34,4
Ile Jésus (Laval)	4,5	8,1	6,8	4,0	3,2	6,5
Rive nord	2,3	2,3	1,8	1,2	1,2	1,9
Rive sud	9,1	9,4	12,7	9,6	6,7	10,2
Total R.M. de Montréal	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre (en milliers)	28	188	143	64	36	459

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada 1986, catalogue 95-130.

s'établir dans les zones plus périphériques de la région métropolitaine lorsque la durée de séjour augmente.

Les données du tableau 4, qui présente la répartition spatiale de la population immigrée recensée en 1986 dans la région métropolitaine de Montréal en distinguant selon la période d'immigration, confirment d'ailleurs cette dernière hypothèse. Exception partielle faite pour la population ayant immigré avant 1946, population ayant en fait dans sa très grande majorité immigré avant la dernière guerre mondiale, et donc âgée d'environ 50 ans au moins et relativement peu nombreuse<sup>4</sup>, on observe une très nette tendance à la déconcentration de la population lorsque la période d'immigration est plus ancienne: les immigrants les plus récents (ceux arrivés en 1983-1986) se retrouvent à 62 % dans la ville de Montréal, mais celle-ci n'accueille plus que 42 % de ceux dont la durée de séjour est d'environ 30 ans, soit ceux qui sont arrivés entre 1946 et 1966.

Un corrolaire de cette observation est que, si l'on suppose que la structure par âge des flux d'immigration est plus ou moins constante, la population immigrée résidant dans la ville de Montréal est plus jeune que celle résidant dans le reste de l'île de Montréal et dans le reste de la région métropolitaine.

Les données du tableau 3 relatives au pourcentage de la population immigrée dans la population totale ne concernaient que les seules îles de Montréal et Jésus par rapport au reste du Québec. Même si la population immigrée représente moins de 3 % de la population totale résidant en dehors de ces deux îles, alors qu'elle compte pour près de 11 % de celle résidant sur le territoire de l'île Jésus et pour près de 22 % de celle de l'île de Montréal, il ne faut pas négliger le fait que, en dehors de ces deux derniers territoires, qui absorbent plus des trois quarts de toute la population immigrée du Québec, il puisse y avoir des petites concentrations de population immigrée. Le tableau 5 permet de désagréger quelque peu l'analyse en utilisant des données disponibles par division de recensement et par région métropolitaine.

Il ressort de ce tableau qu'il y a effectivement en dehors des îles de Montréal et Jésus quelques rares concentrations de population immigrée, qui, à l'exception des quelque 14 000 personnes immigrées résidant dans la région de Québec, sont toutes localisées dans la région métropolitaine de Montréal: il s'agit

essentiellement des divisions de recensement de Chambly (qui accueille une population immigrée à peine inférieure en nombre à celle résidant sur l'île Jésus), de Laprairie et de Terrebonne. On remarquera que la division de recensement de Hull, malgré sa proximité avec Ottawa, n'a qu'un faible contingent d'immigrés, et que les 62 divisions de recensement «autres» que les 14 énumérées au tableau 5, n'ont au total que 40 000 personnes immigrées, soit à peine 7 % de la population immigrée résidant au Québec. On notera également que, dans seulement 3 divisions de recensement, le pourcentage de la population immigrée dépasse 10 % et que, parmi ces 3, Laprairie a un pourcentage de population immigrée supérieur à celui de l'île Jésus. Enfin, on soulignera qu'en dehors de la région métropolitaine de Montréal, aucune région métropolitaine du Québec ne comporte une population immigrée relativement importante (même dans la région métropolitaine de Québec, celle-ci représente à peine 2 % de la population totale).

Une compilation spéciale du recensement de 1986<sup>5</sup> a permis de dégager les municipalités québécoises pour lesquelles la population immigrée représente à la fois un effectif et un pourcentage relativement élevés. Le tableau 6 répertorie les municipalités qui répondent aux 2 critères suivants: une population immigrée d'au

**Tableau 5 Répartition de la population immigrée recensée au Québec en 1986, par division de recensement et région métropolitaine**

Territoire	Effectifs (en milliers)	Pourcentage dans la population totale	Pourcentage dans la population immigrée du Québec
<i>Divisions de recensement</i>			
Ile de Montréal	374	21,6	70,9
Ile Jésus	30	10,7	5,7
Chambly	25	7,8	4,6
Châteauguay	4	6,4	0,7
Deux-Montagnes	2	2,8	0,4
L'Assomption	2	1,8	0,4
Laprairie	13	11,4	2,4
Terrebonne	7	3,5	1,4
Vaudreuil	4	7,6	0,8
Verchères	2	2,6	0,3
Gatineau	3	5,3	0,6
Hull	6	4,2	1,1
Québec	12	2,6	2,3
Sherbrooke	4	3,5	0,8
Autres	40	1,5	7,6
<i>Régions métropolitaines</i>			
Montréal	459	15,9	87,2
Québec	14	2,3	2,6
Hull	9	4,5	1,7
Sherbrooke	4	3,4	0,8
Trois-Rivières	2	1,4	0,3
Chicoutimi—Jonquière	1	0,8	0,2
Total Québec	527	8,2	100,0



**Tableau 6 Municipalités du Québec comportant une population immigrée d'au moins 1 000 personnes et représentant au moins 20 % de la population totale en 1986**

Municipalité	Effectifs de la population immigrée (en milliers)	Pourcentage de la population immigrée dans la population totale	Poucentage dans le total de la population immigrée du Québec
Montréal	215,7	21,6	40,9
Saint-Laurent	23,5	35,4	4,5
Saint-Léonard	23,2	30,6	4,4
Dollard-des-Ormeaux	12,2	28,4	2,3
Côte-Saint-Luc	10,5	38,1	2,0
Pierrefonds	8,0	20,4	1,5
Pointe-Claire	5,3	20,4	1,0
Westmount	5,3	26,5	1,0
Outremont	5,1	22,1	1,0
Mont-Royal	5,0	27,6	1,0
Beaconsfield	4,4	22,9	0,8
Kirkland	3,0	22,1	0,6
Hampstead	2,1	28,5	0,4
Montréal-Ouest	1,4	26,4	0,3

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986, compilations spéciales MCCI

moins 1 000 personnes et un pourcentage de cette population immigrée dans la population totale d'au moins 20 %.

On remarquera que les 14 municipalités québécoises qui répondent à nos 2 critères sont toutes situées sur l'île de Montréal et qu'une seule, Saint-Léonard, est localisée dans la partie est de l'île. Dans ces 14 municipalités se trouve concentrée 62 % de la population immigrée du Québec. Au nord de l'île de Montréal, seule la municipalité de Laval (qui, avec 30 000 immigrés, vient au second rang en termes d'effectifs) dépasse (à peine) les 10 % de population immigrée dans la population totale. Sur la rive sud, la municipalité de Brossard est la plus proche du double seuil fixé (avec 10 600 personnes immigrées, elle compte 18,5 % d'immigrés dans sa population totale). Tout ceci illustre, une fois de plus, à quel point le phénomène de l'immigration internationale est concentré sur l'île de Montréal.

Par ailleurs, cette extrême concentration de la population immigrée (62 % de cette population résident dans 1 % des municipalités du Québec!) implique que, pour certaines municipalités, l'immigration internationale est une dimension fondamentale, en termes démographiques comme en termes socio-économiques. Lorsqu'un groupe représente un quart, voire un tiers, de la population totale, sa contribution à la vie municipale ne peut que devenir déterminante.

---

## REDISTRIBUTION SPATIALE PAR MIGRATION INTERNE

Comme nous venons de le voir, la région métropolitaine de Montréal, et plus particulièrement l'île de Montréal, attire la grande majorité des immigrants, qui actuellement choisissent, à concurrence de 90 %, de s'établir dans cette région. La question est maintenant de savoir si, une fois établis au Québec, les immigrants continuent à montrer une préférence migratoire pour la région de Montréal. En d'autres termes, si cette dernière est la principale région d'attraction des immigrants, est-elle également la plus attractive parmi les immigrants?

Grâce à une compilation spéciale<sup>6</sup> des recensements de 1981 et de 1986, nous connaissons la mobilité interne (entre régions du Québec, et entre celles-ci et le reste du Canada) des personnes qui ont immigré au Canada, selon leur période d'immigration. Ainsi, sur la base du recensement de 1981, nous connaissons le nombre d'immigrants internationaux admis au Canada en 1971-1975 et en 1966-1970 (années civiles), qui ont changé de région de résidence entre 1976 et 1981, et cela par région d'origine et région de destination. En d'autres termes, nous pouvons analyser le comportement migratoire (entre 1976 et 1981) des immigrants qui ont en moyenne une durée de séjour d'environ 5 ans (puisque la période quinquennale migratoire débute en 1976 et que l'immigrant international «moyen» de 1971-1975 est entré en 1973), et de ceux qui ont en moyenne une durée de séjour de 10 ans (les immigrants de 1966-1970). Il n'est guère utile de remonter à des périodes d'immigration plus anciennes, car, comme nous le montrerons, plus la durée de séjour s'allonge, plus la propension à migrer entre régions diminue (et donc moins il y a de migrants); en outre, on peut supposer que plus la durée de séjour s'allonge, plus le comportement migratoire de la population immigrée se rapproche de celui de la population «de souche».

Le tableau 7 présente les flux de migration interne entre 1976 et 1981 des personnes immigrées nées à l'étranger et ayant immigré au Canada en 1971-1975 (partie A du tableau) et en 1966-1970 (partie B); les soldes migratoires sont également produits.

Il ressort de ce tableau qu'entre 1976 et 1981 les personnes immigrées en 1971-1975 (la situation est similaire pour celles immigrées en 1966-1970), et qui résidaient sur le territoire des îles de Montréal et Jésus en 1976, ont connu une forte émigration vers le reste du Canada en même temps qu'une nette tendance à préférer la périphérie (reste de la région métropolitaine de Montréal): le solde migratoire entre les îles de Montréal et Jésus, d'une part, et le reste du Canada, d'autre part, est proche de -6 000 (1 490 entrées pour 7 345 sorties), pour une cohorte (en 1981) de 69 000 personnes, tandis que le solde migratoire avec le reste de la région métropolitaine s'élève à -2 000 (760 entrées pour 2 805 sorties). Au total, pour les deux cohortes (celle des immigrants de 1966-1970 et celle des immigrants de 1971-1975), il y a cependant un relatif équilibre des échanges migratoires entre la région métropolitaine de Montréal et le reste du Québec.

**Tableau 7 Migrations internes entre 1976 et 1981 des personnes nées à l'étranger et ayant immigré au Canada en 1971-1975 et 1966-1970**

Région de résidence en 1976	Région de résidence en 1981				Total EM	Solde (IM - EM)		
	(1)	(2)	(3)	(4)		Q	RC	Total
<b>A. Immigrants de 1971-1975</b>								
Îles de Montréal et Jésus <sup>(1)</sup>	58 195	2 805	675	7 345	10 825	-1 865	-5 855	-7 720
Reste R.M. de Montréal <sup>(2)</sup>	760	6 950	210	910	1 880	2 195	-625	1 570
Reste Québec <sup>(3)</sup>	855	360	6 820	1 230	2 445	-330	-820	-1 150
Reste Canada <sup>(4)</sup>	1 490	285	410	503 355	2 185	-	-	7 300
<i>Total IM</i>	<i>3 105</i>	<i>3 450</i>	<i>1 295</i>	<i>9 485</i>	<i>17 335</i>	-	-	<i>0</i>
<b>B. Immigrants de 1966-1970</b>								
Îles de Montréal et Jésus <sup>(1)</sup>	55 725	2 005	530	5 655	8 190	-1 195	-4 545	-5 740
Reste R.M. de Montréal <sup>(2)</sup>	790	8 425	175	930	1 895	1 340	-735	605
Reste Québec <sup>(3)</sup>	550	300	8 630	1 320	2 170	-145	-925	-1 070
Reste Canada <sup>(4)</sup>	1 110	195	395	498 995	1 700	-	-	6 205
<i>Total IM</i>	<i>2 450</i>	<i>2 500</i>	<i>1 100</i>	<i>7 905</i>	<i>13 955</i>	-	-	<i>0</i>

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, compilations spéciales effectuées dans le cadre d'une recherche pour le compte du Conseil de la langue française.

La situation s'est considérablement modifiée au cours de la période censitaire suivante (1981-1986), comme le montrent les données du tableau 8, qui présente le même type d'information que le tableau 7, mais cette fois pour les flux migratoires effectués entre 1981 et 1986 par les immigrants entrés au Canada en 1971-1975 et 1976-1981. Pour le recensement de 1986, la compilation a cependant été effectuée sur une base spatiale quelque peu plus désagrégée, qui nous permet de connaître les flux pour l'île de Montréal et l'île Jésus séparément.

Au cours de la période 1981-1986, la capacité d'attraction qu'exercent les îles de Montréal et Jésus sur l'ensemble des immigrants s'est considérablement renforcée: le solde migratoire de ces deux territoires avec le reste du Québec est devenu positif: +1 200 pour les immigrants les plus récents (ceux de 1976-1981 dans la colonne «solde Q» du tableau 8) contre -1 900 au recensement précédent (ceux de 1971-1975 dans la colonne «solde Q» du tableau 7); en outre, le déficit migratoire avec le reste du Canada a diminué de moitié. Si l'on considère les échanges migratoires entre la région métropolitaine de Montréal et le reste du Québec, on observe un gain de 2 000 personnes au profit de la région métropolitaine parmi la cohorte de 80 000 immigrants entrés en 1976-1981 et qui résidaient en 1981 au Québec. Ce déficit de 2 000 personnes pour le reste du Québec dans ses échanges migratoires avec la région métropolitaine est le résultat d'un flux de 2 600 sorties du reste du Québec vers la région métropolitaine, soit 20 % du nombre total d'immigrants de 1976-1981 qui résidaient en 1981 dans le reste du Québec, et

**Tableau 8 Migrations internes entre 1981 et 1986 des personnes nées à l'étranger et ayant immigré au Canada en 1976-1981 et 1971-1975**

Région de résidence en 1981	Région de résidence en 1986					Total EM	Solde (IM-EM)		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)		Q	RC	Total
<b>A. Immigrants de 1976-1981</b>									
Île de Montréal <sup>(1)</sup>	51 005	830	1 205	385	3 880	6 300	555	-2 750	-2 015
Île Jésus <sup>(2)</sup>	210	2 070	45	30	40	325	610	35	645
Reste R.M. de Montréal <sup>(3)</sup>	630	5	6 215	170	305	1 110	905	-75	830
Reste Québec <sup>(4)</sup>	2 135	60	460	9 690	1 150	3 805	-2 070	-730	-2 800
Reste Canada <sup>(5)</sup>	1 310	75	230	420	420 280	2 035	-	-	3 340
<i>Total IM</i>	<i>4 285</i>	<i>970</i>	<i>1 940</i>	<i>1 005</i>	<i>5 375</i>	<i>13 575</i>	-	-	<i>0</i>
<b>B. Immigrants de 1971-1975</b>									
Île de Montréal <sup>(1)</sup>	46 595	660	1 100	355	3 265	5 380	-430	-2 425	-2 855
Île Jésus <sup>(2)</sup>	215	3 280	30	10	50	305	560	-10	550
Reste R.M. de Montréal <sup>(3)</sup>	505	50	7 810	95	300	950	845	-80	765
Reste Québec <sup>(4)</sup>	965	105	365	6 230	670	2 105	-975	-235	-1 210
Reste Canada <sup>(5)</sup>	840	40	220	435	492 150	1 535	-	-	2 750
<i>Total IM</i>	<i>2 525</i>	<i>855</i>	<i>1 715</i>	<i>895</i>	<i>4 285</i>	<i>10 275</i>	-	-	<i>0</i>

Source: Statistique Canada, Recensement de 1986, compilations spéciales effectuées dans le cadre d'une recherche pour le compte du Conseil de la langue française.

de seulement 600 entrées en provenance de la région métropolitaine. Ces chiffres illustrent bien la très faible attraction qu'exerce en 1981-1986 le reste du Québec sur les immigrants internationaux récemment établis dans la région de Montréal, en même temps que la très forte attraction exercée par cette dernière sur les immigrants internationaux récemment établis dans le reste du Québec. Le même phénomène se manifeste pour les immigrants dont la durée de séjour est plus longue (ceux admis en 1971-1975), avec cependant des flux (et des soldes) moins importants; lorsque la durée de séjour augmente, le nombre de migrants diminue.

Les immigrants internationaux admis en 1971-1975 ont été recensés à deux recensements successifs (celui de 1981 et celui de 1986), et nous pouvons donc analyser «longitudinalement» l'évolution du comportement migratoire de cette cohorte. Après une durée moyenne de séjour de 5 ans, ces immigrants n'ont manifesté (entre 1976 et 1981) qu'une très faible attraction nette pour la région métropolitaine de Montréal, qui réalisait alors un gain d'à peine 330 personnes sur un effectif total de 87 000 immigrants établis au Québec en 1976, dont 9 000 en dehors de la région métropolitaine. Après une durée moyenne de séjour de 10 ans, ces mêmes immigrants ont manifesté (entre 1981 et 1986) une préférence nettement plus forte pour la région métropolitaine de Montréal, puisque celle-ci réalisait alors un gain de 1 000 personnes, alors que l'effectif total de la cohorte s'était réduit de 87 000 à 73 000, dont 8 000 en dehors de la région métropolitaine de Montréal.

**Tableau 9 Proportion (en %) d'émigrants internes en 1976-1981 et en 1981-1986, parmi les personnes ayant immigré au Canada en 1966-1976 et 1971-1981 respectivement**

Région de résidence en 1976	Région de résidence en 1981				Total % d'émigrants			
	(1)	(2)	(3)	(4)	Q	RC	Total	
<b>A. IMMIGRANTS DE 1966-1970</b>								
Îles de Montréal et Jésus <sup>(1)</sup>	87	3	1	9	4	9	13	
Reste R.M. de Montréal <sup>(2)</sup>	8	81	2	9	10	9	19	
Reste Québec <sup>(3)</sup>	5	3	80	12	8	12	20	
Reste Canada <sup>(4)</sup>	0	0	0	100	0	-	0	
<b>B. IMMIGRANTS DE 1971-1975</b>								
Îles de Montréal et Jésus <sup>(1)</sup>	84	4	1	11	5	11	16	
Reste R.M. de Montréal <sup>(2)</sup>	9	79	2	10	11	10	21	
Reste Québec <sup>(3)</sup>	9	4	74	13	13	13	20	
Reste Canada <sup>(4)</sup>	0	0	0	100	0	-	0	
Région de résidence en 1981	Région de résidence en 1986				Total % d'émigrants			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	Q	RC	Total
<b>A. IMMIGRANTS DE 1971-1975</b>								
Île de Montréal <sup>(1)</sup>	90	1	2	1	6	4	6	10
Île Jésus <sup>(2)</sup>	6	92	1	0	1	7	1	8
Reste R.M. de Montréal <sup>(3)</sup>	6	1	89	1	3	8	3	11
Reste Québec <sup>(4)</sup>	12	1	4	75	8	17	8	25
Reste Canada <sup>(5)</sup>	0	0	0	0	100	0	-	0
<b>B. IMMIGRANTS DE 1976-1981</b>								
Île de Montréal <sup>(1)</sup>	89	1	2	1	7	4	7	11
Île Jésus <sup>(2)</sup>	9	86	2	1	2	12	2	14
Reste R.M. de Montréal <sup>(3)</sup>	9	0	85	2	4	11	4	15
Reste Québec <sup>(4)</sup>	16	0	3	72	9	19	9	28
Reste Canada <sup>(5)</sup>	0	0	0	0	100	0	-	0

Source: Tableaux 7 et 8.

La population immigrée arrivée en 1971-1975 et résidant en 1976 dans la région métropolitaine n'a crû entre 1976 et 1981 que de 0,3 % par suite de ses échanges migratoires avec le reste de la province, mais en 1981-1986 ce taux d'accroissement migratoire «intra-Québec» s'élevait à 3,1 % pour les survivants de la même cohorte résidant en 1981 dans la région métropolitaine. Cela illustre bien à quel point la région de Montréal a augmenté sa force d'attraction parmi les membres de cette cohorte d'immigrants.

---

Il est évident cependant que, pour pouvoir effectuer une analyse rigoureuse du comportement migratoire, il nous faut passer des chiffres absolus des tableaux 7 et 8 à des «taux» de migration. De tels taux ne peuvent être calculés pour les cohortes d'immigrants considérées ici, car il nous faudrait connaître le nombre d'émigrants internationaux et de décès au sein de ces cohortes. En calculant des proportions d'émigrants internes à partir des données présentées dans les tableaux 7 et 8, c'est-à-dire en estimant des probabilités de migration conditionnelles (à la survie au Canada), nous obtenons cependant une bonne approximation du comportement migratoire interne des immigrants internationaux. Le tableau 9 présente le résultat de ces calculs pour les recensements de 1981 et 1986.

La diagonale des quatre matrices de la partie gauche du tableau 9 exprime les probabilités (conditionnelles) d'être dans la même région au début et à la fin de la période considérée. Les chiffres de ces diagonales montrent clairement que les îles de Montréal et Jésus, et dans une moindre mesure le reste de la région métropolitaine de Montréal, parviennent beaucoup mieux que le reste du Québec à «retenir» leurs immigrants. Pour la période migratoire la plus récente (1981-1986), qui est aussi une période plus «normale» dans la mesure où l'émigration du Québec vers le reste du Canada a retrouvé son rythme de croisière, la perte est de 8 % à 14 %, selon qu'il s'agit de l'île de Montréal ou de l'île Jésus, et des immigrants de 1971-1975 ou de 1976-1981, alors qu'elle s'élève à 25 %, voire 28 %, pour le reste du Québec, un pourcentage impressionnant si l'on considère qu'il s'agit d'immigrants qui ont en moyenne une durée de séjour de 5 à 10 ans.

Les immigrants internationaux qui sont établis sur l'île de Montréal ont sans doute une moindre propension à émigrer, mais, lorsqu'ils le font, ils préfèrent, à deux contre un, s'établir dans le reste du Canada plutôt qu'ailleurs au Québec, contrairement aux immigrants établis dans les autres régions du Québec, qui, surtout en 1981-1986, préfèrent rester au Québec (en s'installant dans la région de Montréal).

Par ailleurs, ce sont les immigrants internationaux établis dans le reste du Québec qui ont une propension plus élevée à émigrer vers le reste du Canada: même ceux établis sur l'île de Montréal manifestent une «propension» moindre à quitter le Québec pour le reste du Canada et cela, quelle que soit la période censitaire ou la cohorte d'immigrants.

Si l'on examine dans le détail les flux origine/destination, on remarque qu'en 1981-1986 seulement 1 % des immigrants établis en 1981 sur l'île de Montréal ont choisi d'émigrer vers le reste du Québec, alors que, dans le sens contraire, 12 % à 16 % des immigrants établis en 1981 dans le reste du Québec ont quitté cette dernière région pour s'installer sur l'île de Montréal (qui reçoit d'ailleurs la très grande majorité de ceux qui choisissent la région métropolitaine). En 1976-1981 le phénomène se manifestait également, tout en étant de moindre ampleur: au lieu d'un rapport de 1 à 16 (pour les immigrants plus récents) ou de 1 à 12 (pour les immigrants plus anciens), on observe un rapport de 1 à 9 et de 1 à 5, respectivement. Sur la base des résultats du tableau 9, il faudrait donc conclure que, non seulement la capacité d'attirer les immigrants «en région» est quasiment nulle

par rapport à la force d'attraction de Montréal, mais que, en outre, le déséquilibre entre les deux forces d'attraction s'est accru.

Il semble donc que les immigrants internationaux qui s'installent à Montréal éprouvent moins de difficultés «d'intégration», si l'on accepte que le fait de ne pas migrer soit un indice d'intégration et qu'émigrer soit une réponse à un problème d'intégration<sup>7</sup>.

## LES ENJEUX TERRITORIAUX RELIÉS À L'IMMIGRATION

Du fait de sa répartition fort inégale et dans le contexte qui prévaut au Québec depuis plus d'une décennie, qui en est un de faible croissance démographique — où l'accroissement naturel compte pour une part négligeable — et de faible croissance (sinon de décroissance) économique, l'immigration internationale prend figure d'enjeu au sein de l'espace québécois: elle devient une «ressource» à s'approprier (Raffestin, 1980, p. 59)<sup>8</sup>. Aussi, vers la fin des années 1980, de nombreux acteurs oeuvrant à différentes échelles ont introduit cette dimension dans leurs stratégies de développement. Ces acteurs ont en commun de présenter l'immigration internationale comme un élément positif par son apport démographique et économique: les immigrants viennent augmenter les effectifs de la population ainsi que le bassin des consommateurs, des travailleurs ou des investisseurs. Ce discours, formulé d'abord par des organismes intéressés au développement régional<sup>9</sup>, notamment dans un document diffusé par l'Office de planification et de développement du Québec (Dugas *et al.*, 1990, p. 35), a été repris par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec (1991, pp. 3 et 42) puis, tout récemment, par la Ville de Montréal (1992) par la voix de sa Commission permanente du développement économique<sup>10</sup>. Ceci n'est pas fortuit, car les régions périphériques et la Ville de Montréal connaissent certaines difficultés d'ordre démographique et économique.

Pour les premières, la régionalisation de l'immigration apparaît comme un moyen de lutter contre le vieillissement plus important de la population entraîné par l'exode des jeunes vers Montréal et plus généralement comme un moyen de repeupler les régions rurales et comme moyen de dynamiser les économies régionales (Dugas *et al.*, 1990, p. 35, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dorénavant MAPAQ, 1992, pp. 22 et 26; Gagnon-Tremblay, 1992). En ce qui concerne Montréal, dans un contexte où l'attention se porte sur l'étalement urbain et les problèmes économiques de la ville, la Commission permanente du développement économique présente l'immigration comme un élément qui «tant par son apport strictement économique de travailleurs, de consommateurs et de capitaux que par son apport démographique et social, [...] constitue une des conditions essentielles de la réussite montréalaise en tant que métropole internationale particulièrement dans l'ère actuelle de globalisation de l'économie» (Commission permanente du développement économique, 1992, p. 5).

Dans la mesure où la population immigrée est perçue comme une «ressource», les organisations vont développer des stratégies dans le but de s'approprier cette ressource (Raffestin, 1980, p. 67). Aussi, dans l'optique de favoriser le développement de l'ensemble des régions du Québec, le MAPAQ (1992, p. 22), le Groupe de travail interministériel sur le développement régional (1991a, p. 7) et l'OPDQ (Dugas, 1990, p. 35) insisteront tour à tour sur la nécessité de réorienter vers d'autres régions une partie plus importante des flux de l'immigration internationale qui se dirigent vers la région métropolitaine de Montréal. Pour ces acteurs, la régionalisation de l'immigration annoncée par le MCCI apparaît comme une mesure à promouvoir en tant que facteur de développement régional. Dans *Développer les régions du Québec* (MAPAQ, 1992, p. 22), l'argumentation formulée va plus loin en dénonçant la concentration des immigrants internationaux à Montréal. Elle signale le danger de formation d'un clivage socioculturel au sein de l'espace québécois entre une région montréalaise multi-ethnique et son hinterland resté mono-ethnique<sup>11</sup>. Précisons toutefois que cette position ne fait que reprendre des éléments développés dans le plan d'action gouvernemental du MCCI.

Dans son document, la Commission permanente du développement économique de la Ville de Montréal (1992) s'oppose quant à elle à la régionalisation de l'immigration internationale et elle se fait l'apôtre d'une politique non interventionniste en affirmant:

«La Commission ajoute qu'il est naturel et avantageux pour les nouveaux arrivants de faire leurs premières expériences d'intégration dans la grande ville où, souvent, ils peuvent retrouver des compatriotes et une communauté prêts à les soutenir. [...] les nouveaux arrivants acquièrent la même mobilité que les autres membres de la société et choisissent leur lieu de résidence en fonction du marché du travail, des conditions de vie pour leurs familles, etc. Au Québec, la région métropolitaine est la seule à offrir des possibilités suffisantes pour permettre aux nouveaux arrivants d'acquérir cette mobilité. Portés par le développement montréalais, les membres de diverses communautés se sont d'ailleurs installés un peu partout sur l'île de Montréal et s'installent de plus en plus dans les banlieues au Nord et au Sud de l'île. La Commission est donc d'avis que l'immigration continuera à "passer par Montréal". En conséquence, la Commission estime essentiel que les gouvernements fédéral et provincial reconnaissent la vocation particulière de la région métropolitaine de Montréal, et principalement de la Communauté urbaine de Montréal, dans l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants».

Or, il faut signaler que les positions développées par ces organismes ne tiennent pas compte de l'important débat entourant la question de l'utilité économique de l'immigration. Si, pour certains auteurs, l'impact économique positif de l'immigration n'est plus à démontrer, plusieurs travaux récents ont démontré qu'au niveau national, l'impact de l'immigration peut être négligeable ou limité (Conseil économique du Canada, 1991; Termote, 1993a). Le Conseil économique (1991, p. 146) conclut son étude consacrée aux effets économiques associés à l'immigration internationale au Canada en ces termes: «Des retombées positives sont souvent attribuées à l'immigration. Cependant, il n'y a guère



d'arguments théoriques, ni de données empiriques, en faveur de ce point de vue; celui-ci se trouve au contraire infirmé par certaines constatations empiriques». Ces conclusions formulées sur la base d'un examen de la question à l'échelle nationale seraient-elles encore justes à un niveau régional (au sens que nous lui donnons ici)? Les études en ce domaine restent encore à faire. On pourrait évoquer l'hypothèse suivante en faveur de l'existence d'impacts positifs: l'installation d'immigrants internationaux dans une région augmenterait localement le bassin des consommateurs et de ce fait aurait un impact positif, particulièrement dans les régions connaissant un fort déclin démographique. Il est possible aussi que les immigrants entrepreneurs créent de nouveaux emplois par le biais de leurs entreprises et ainsi contribuent à résorber le chômage régional. Pour que cela se réalise, il faut toutefois plusieurs conditions. Il faut d'abord que l'offre de travail supplémentaire associée à l'immigration, toutes catégories d'immigrants confondues, ne dépasse pas l'accroissement de la demande de travail lié à la mise sur pied d'entreprises par les immigrants investisseurs et à la croissance de la consommation engendrée par les immigrants. Par ailleurs, pour que les régions périphériques en profitent, il faut que ces investissements soient faits dans ces régions. Or, selon Gasse (1991, p. 8), le programme actuel aurait davantage comme effet «d'exacerber les problèmes de développement économique régional du Canada», 70 % des immigrants investisseurs se concentrant à Montréal, Toronto et Vancouver. Bref, en dépit des affirmations des divers acteurs, l'impact économique positif de l'immigration à un niveau régional reste encore à démontrer.

Au plan de l'impact démographique, les discours formulés par les différents acteurs méritent aussi un examen critique. Dans le cas de la ville de Montréal, les résultats que nous avons présentés ont montré que la concurrence ne vient pas des régions périphériques, mais se situe à deux autres niveaux d'échelle fort contrastés. La ville de Montréal subit la concurrence, d'une part, des villes de la banlieue de la région métropolitaine, et, d'autre part, du reste de l'espace canadien. Or, la Commission permanente du développement économique s'oppose à la régionalisation et passe sous silence les flux d'émigration en direction du reste du Canada ainsi que les flux de retour au pays d'origine et les flux vers de tiers pays (par exemple, les États-Unis) qui impliquent une proportion non négligeable des immigrants qui se sont installés sur le territoire montréalais. Elle préfère mettre l'accent sur l'importance des flux d'immigrants qui s'établissent à Montréal et qui permettent à la ville de conserver un certain poids au sein de l'agglomération. En effet, on peut lire dans le document préparé par la Commission (1992, p. 12):

«Nous nous inquiétons tous de l'avenir de Montréal qui semble perdre du terrain au profit des banlieues, tant du point de vue du développement économique dans un sens large que par rapport à son poids démographique. [...] Or, l'étude en profondeur de l'apport de l'immigration démontre que les nouveaux arrivants contribuent à contrer ces effets déstructurants».

De plus, même si la Commission reconnaît l'existence de flux d'immigrants vers les banlieues, elle n'aborde pas ouvertement le danger qui guette Montréal. Il ne suffit pas, pour assurer son avenir, que Montréal capte sur son territoire une part appréciable des immigrants internationaux. Pour Montréal,

---

l'enjeu est d'attirer une part importante des immigrants sans perdre au profit de sa banlieue les immigrants disposant de revenus moyens et supérieurs, ce qui éviterait de faire de Montréal le havre des immigrants les plus démunis<sup>12</sup>. Peut-on interpréter comme une reconnaissance implicite de ce danger la recommandation formulée par la Commission suggérant à l'Administration municipale de faire valoir que «la question de l'intégration des immigrants a atteint une dimension régionale et qu'en conséquence, la Communauté urbaine de Montréal doit considérer cette question comme une responsabilité collective» (Commission permanente du développement économique, 1992, p. 86)? Cette affirmation et la demande explicite d'une reconnaissance par les gouvernements supérieurs du rôle joué par la Communauté urbaine dans l'accueil et l'intégration des immigrants constituent-elles, en termes voilés, un plaidoyer pour le partage des coûts reliés à l'intégration des nouveaux immigrants qui s'installent dans la région métropolitaine et notamment des plus démunis dans la ville-centre? En optant pour une stratégie régionale plutôt que strictement municipale, Montréal tente-t-elle simplement d'obtenir une aide financière pour sa vocation de lieu d'accueil et d'intégration ou anticipe-t-elle plutôt l'existence d'une division sociale de l'espace résidentiel immigré qui lui serait défavorable et qui exigerait une stratégie régionale de prise en charge? Le document préparé par la Commission n'apporte pas de réponse claire à cette question. Selon nous, la question de la division sociale de l'espace résidentiel immigré devrait faire l'objet d'un examen sérieux par la Ville avant de développer une politique en ce qui regarde l'immigration.

Dans le contexte de la Confédération, le maintien relatif du poids démographique du Québec au sein de l'espace canadien et le maintien du caractère francophone du Québec confère à l'immigration une grande importance. Il est intéressant de noter ici que, pour certains intervenants, notamment pour le Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration, la régionalisation de l'immigration est perçue presque unanimement comme une stratégie de «francisation» (Manègre, 1992, p. 13) et de ce fait d'enracinement en terre québécoise<sup>13</sup>. Or, paradoxalement, nos données révèlent que les flux migratoires impliquant des immigrants internationaux vers le reste du Canada en provenance du reste du Québec (donc à l'exclusion de la région métropolitaine de Montréal) sont plus importants, toutes proportions gardées, que les flux dont l'origine est la région métropolitaine. À la lumière de ces résultats, la régionalisation de l'immigration n'apparaît donc pas comme une bonne stratégie pour conserver les immigrants internationaux en sol québécois. Ainsi, une solution qui paraît appropriée à une échelle, celle des régions par exemple, peut se solder par un bilan négatif à une autre échelle.

Par ailleurs, il y a lieu de se demander si une volonté trop affirmée de régionalisation pourrait venir en contradiction avec la politique canadienne de multiculturalisme. L'isolement des immigrants, leur installation loin d'importants contingents des membres de leur communauté ethnique, outre le fait qu'elle rendrait la transition à la société d'accueil plus brusque (Germain et Séguin, 1993), aurait sans doute pour effet de favoriser l'assimilation des immigrants plutôt que leur intégration<sup>14</sup>.

Enfin, les objectifs démographiques de la politique de régionalisation pour contrer le déclin démographique des régions périphériques mérite un examen. Il faut se demander, à la lumière des propos de Jay-Rayon (1992, p. 128) et de la ministre Gagnon-Tremblay (1992) elle-même, si ce sont les régions et les municipalités dont le déclin démographique est le plus marqué qui recevront l'apport des immigrants. La ministre Gagnon-Tremblay (1992, p. 86) annonçait en 1991 que le MCCI entend promouvoir l'immigration dans les régions où les chances de réussite sont les plus grandes, c'est-à-dire dans les régions dites centrales<sup>15</sup>: les régions de Québec, Chaudière—Appalaches, Mauricie—Bois-Francs, Estrie, Outaouais, Montérégie et Laurentides—Lanaudière. Ceci revient à dire que ce ne sont pas les régions qui sont les plus désavantagées au plan démographique qui recevront les immigrants. Mentionnons aussi qu'une étude réalisée sur un échantillon restreint d'immigrants investisseurs dans le domaine de l'agriculture (Rialland, 1989, p. 67) signale que ce sont les régions centrales, dans les zones qui offrent les meilleurs rendements et qui donc ont pu maintenir une certaine vigueur démographique, qui risquent de recevoir la plupart des immigrants investisseurs en agriculture<sup>16</sup>.

## CONCLUSION

En guise de conclusion, il semble opportun de souligner deux implications politiques. La première concerne l'efficacité potentielle d'une politique de régionalisation de l'immigration internationale. Étant donné la concentration très forte et croissante des immigrants internationaux sur le territoire de la région métropolitaine de Montréal (en fait essentiellement sur celui de l'île de Montréal) et étant donné la préférence migratoire très nette et croissante manifestée par la population immigrée à l'égard de cette région, il semble douteux qu'une politique visant à «régionaliser» l'immigration puisse significativement et durablement réussir. Elle pourrait même induire des effets pervers comme nous venons de le signaler. Ce scepticisme vis-à-vis d'une telle politique de régionalisation semble d'ailleurs partagé par la ministre responsable de l'immigration qui récemment déclarait: «Je pense que dans la régionalisation de l'immigration, je ne verrai pas l'atteinte de mes objectifs, c'est quelqu'un d'autre qui va les voir à ma place»<sup>17</sup>.

Par ailleurs, on peut tirer certaines leçons des expériences étrangères concernant la mise en place de programmes d'encouragement à la dispersion des immigrants (Séguin, 1993). Dans le cas de la France, de l'Australie et de la Suède, les mesures sont destinées d'abord aux réfugiés et plus accessoirement aux autres arrivants. Comme une proportion importante des réfugiés arrivent sans ressources, bon nombre d'entre eux sont dépendants de l'aide du pays d'accueil pour leur installation. Ils sont en quelque sorte captifs de l'aide étatique. Il est alors possible dans le cas de cette catégorie d'immigrants de prévoir à l'intérieur du dispositif d'accueil et d'établissement des mesures encourageant la dispersion. Nous sommes loin de la figure de l'immigrant investisseur ou indépendant qui peut immédiatement contribuer à l'économie régionale. Au contraire, des investissements importants par les paliers supérieurs de gouvernement doivent être

---

faits sur plusieurs années pour assurer un accueil de qualité aux réfugiés et soutenir leur insertion tant sociale qu'économique.

La seconde implication politique de cette concentration spatiale très forte et croissante de l'immigration internationale réside dans les conséquences socio-économiques de cette immigration. Les études consacrées à l'impact de l'immigration sur la société et l'économie québécoise (ou canadienne) ont toujours été effectuées pour l'ensemble du territoire. On peut douter de la pertinence des résultats de ces études (qui tendent à conclure à un impact négligeable, voire nul) lorsque l'on sait que près de deux tiers des immigrés sont établis dans seulement 14 municipalités et que 90 % des immigrants récents s'installent sur l'île de Montréal. L'impact d'un phénomène doit être examiné dans le cadre territorial où il se manifeste et non dans un espace beaucoup plus large au sein duquel cet impact est nécessairement dilué. Si les conséquences socio-économiques de l'immigration internationale sont marginales au niveau de l'ensemble du Québec (Termote *et al.*, 1978; Bureau de la statistique du Québec, 1987; Conseil économique du Canada, 1991), par contre, là où s'établissent ces immigrants, l'impact peut être fort variable d'une zone à l'autre, selon l'importance des flux impliqués, les catégories d'immigrants en présence, la structure démo-économique de la zone d'accueil, etc. La définition des objectifs d'une politique d'immigration et l'analyse des conséquences de cette immigration auraient intérêt à prendre explicitement en compte la dimension territoriale du phénomène.

## REMERCIEMENTS

Certains résultats présentés dans cet article ont été obtenus dans le cadre de recherches effectuées pour le compte du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et du Conseil de la langue française. Que ces organismes veuillent bien trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

## NOTES

- 1 Pour une analyse régionale détaillée du rôle de l'immigration internationale par rapport aux autres types de mouvements migratoires, voir Termote (1992, 1993b) et Termote et Gauvreau (1988).
- 2 Chiffres obtenus en divisant le nombre d'immigrants admis en 1991 ayant pour destination la région métropolitaine ou l'île de Montréal par la population totale de chacune de ces deux entités géographiques.
- 3 La différence entre population immigrée et population née en dehors du Canada n'est pas négligeable. Des 58 000 personnes (âgées de 5 ans et plus) nées à l'extérieur du Canada et entrées au Québec entre 1981 et 1986, environ 50 000 sont entrées comme immigrants et 8 000 résidaient déjà au Canada en 1981 (Termote, 1992, p. 7).
- 4 Les immigrants suivent ici le pattern général: l'ensemble de la population âgée étant plus fortement représentée au sein de l'île qu'à l'extérieur.
- 5 Compilation spéciale du recensement de 1986, effectuée pour le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec.

- 6 Cette compilation spéciale a été effectuée pour Marc Termote dans le cadre d'une étude sur l'avenir démographique du Québec et de ses régions, réalisée pour le compte du Conseil de la langue française du Québec.
- 7 Cette conclusion relative à la moindre propension des immigrants installés à Montréal à émigrer vers une autre région se dégage également des résultats d'une enquête récente auprès de la population immigrante du Québec: «96 % des répondants de la région de Montréal sont demeurés dans cette région depuis leur arrivée au Québec comparativement à 79 % pour le reste du Québec» (Zins Beauchesne et Associés, 1991, p. 28).
- 8 Jay-Rayon (1992, p. 127) écrit: «De façon générale, l'OPDQ [...] s'associe aux principaux objectifs énoncés par le M.C.C.I. soit: présenter l'immigration en région comme une *ressource* humaine ethnoculturelle et économique » (l'italique est de nous).
- 9 Klein et Boisclair (1993, p.136) ont repéré le thème de la nécessité de régionaliser l'immigration dans plusieurs rapports portant sur le développement régional (Dugas *et al.*, 1990; Groupe de travail interministériel sur le développement régional, 1991; ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 1992).
- 10 La Commission du développement économique est une commission permanente du Conseil de la Ville de Montréal. Lors de la rédaction du rapport cité, elle était composée de cinq élus municipaux et d'une économiste à l'emploi de la Ville de Montréal.
- 11 Cet argument est formulé par d'autres organismes publics, dont le MCCI (1991, p. 42) et le Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec (1988, p. 8).
- 12 Une recherche en cours révèle que les ménages dont le soutien est né à l'étranger qui résident à l'intérieur des limites de la ville de Montréal présentent une structure des revenus presque identique à celle des ménages dont le soutien est né au Canada. Les premiers n'ont donc pas pour impact de modifier à la hausse ou à la baisse la structure des revenus de la ville (Mongeau et Séguin, 1993, p. 36). Par contre, une comparaison avec les structures de revenus observées dans la grande zone formée du reste de la CUM et Longueuil et dans une autre zone composée du reste de la région métropolitaine montre que les proportions de ménages dans les catégories de faibles revenus tant chez les ménages immigrés que non immigrés sont plus fortes dans la ville-centre. Montréal concentre donc une population plus pauvre tant chez les immigrés que chez les non immigrés.
- 13 Cette dernière affirmation n'est toutefois jamais formulée explicitement.
- 14 L'intégration est réalisée si un immigrant est en mesure de participer à part entière à la société d'accueil tout en conservant son identité culturelle (Conseil économique du Canada, 1991, p. 150).
- 15 Dans un document du MCCI (1992, p. 21), on peut lire à propos des régions périphériques: «Mais il faut reconnaître que le volume d'immigration qui pourra s'acheminer dans ces régions sera toujours modeste».
- 16 Mentionnons aussi que cette étude (Rialland, 1989, p. 68) signale l'existence d'un phénomène de spéculation sur les fermes associé à la venue d'immigrants investisseurs dans le domaine agricole. Ce type d'immigration aurait donc des effets négatifs qu'il faudrait mesurer plus précisément.
- 17 Extrait de l'article intitulé «L'immigration en région, ce n'est pas pour demain, prévoit Québec», *Le Devoir*, 23 décembre 1992, p. A-2.

## BIBLIOGRAPHIE

- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (1987) *L'impact démographique et économique du passage de 22 000 à 42 000 immigrants internationaux par année au Québec*. Québec, 80 p.
- COLLOQUE NATIONAL SUR LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC (1992) *Les personnes immigrantes: partenaires du développement régional*. Actes du Colloque national sur la régionalisation de l'immigration au Québec. Hull, 22-23

- novembre 1991, Université du Québec à Hull et Secrétariat régional de la concertation de l'Outaouais, 562 p.
- COMMISSION PERMANENTE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (1992) *Les communautés culturelles: des partenaires essentiels dans le développement économique de Montréal*. Ville de Montréal, 174 p. et annexes.
- CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION DU QUÉBEC (1988) *Quelques arpents de neige à partager: avis sur la régionalisation de l'immigration*. Présenté à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 55 p.
- CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA (1991) *Incidence économique et sociale de l'immigration*. Ottawa, 183 p.
- DUGAS, Clermont et al. (1990) *Points de vue sur le développement rural du Québec*. Gouvernement du Québec, ministère du Conseil exécutif, Office de planification et de développement du Québec (Coll. «Dossiers de développement régional»), 78 p.
- DUMONT Johanne (1991) *Distribution spatiale de la population et régionalisation de l'immigration: bilan des expériences étrangères*. Rapport de recherche. Direction des politiques et programmes d'intégration socio-économique, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec. Montréal, 81 p.
- GAGNON-TREMBLAY, Monique (1992) *Les personnes immigrantes: partenaires du développement régional*. Discours d'ouverture du Colloque national sur la régionalisation de l'immigration au Québec. Actes du Colloque national sur la régionalisation de l'immigration au Québec. Hull, 22-23 novembre 1991, Université du Québec à Hull et Secrétariat régional de la concertation de l'Outaouais, pp. 81-90.
- GASSE, Yvon (1991) *Les immigrants entrepreneurs au Québec : leur profil, leurs entreprises, leur contribution*. Document de travail 91-26. Université Laval, Faculté des sciences de l'administration, 9 p.
- GERMAIN, Annick et SÉGUIN, Anne-Marie (1993) *Les modes d'insertion urbaine des immigrants : état de la question*. In Micheline Bonneau et Pierre-Andrée Tremblay (dir.) *Immigration et région: nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*. Chicoutimi, CERI, pp. 45-63.
- GROUPE DE TRAVAIL INTERMINISTÉRIEL SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (1991) *Rapport synthèse*. 16 p.
- GROUPE DE TRAVAIL INTERMINISTÉRIEL SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (1991) *Rapport final: cahier 1 = État de la situation, diagnostics et éléments de perspectives; cahier 2 = Les actions envisagées*. 50 p. et 58 p.
- JAY-RAYON, Jean-Claude (1992) *La régionalisation de l'immigration: questionnement et perspectives*. In *Les personnes immigrantes: partenaires du développement régional*. Actes du Colloque national sur la régionalisation de l'immigration au Québec, Hull, 22-23 novembre 1991, Université du Québec à Hull et Secrétariat régional de la concertation de l'Outaouais, pp. 126-133.
- KLEIN, Juan-Luis et BOISCLAIR, Léonie (1993) *La régionalisation de l'immigration: notes sur une enquête au Saguenay*. In Micheline Bonneau et Pierre-André Tremblay (dir.) *Immigration et région: nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*. Chicoutimi, CERI, pp. 135-156.
- MANEGRE, Jean-François (1993) *La régionalisation de l'immigration: du rêve à la réalité*. In Micheline Bonneau et Pierre-André Tremblay (dir.) *Immigration et région: nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*. Chicoutimi, CERI, pp. 83-111.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (1992) *Développer les régions du Québec*. 47 p.
- Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec (1992) *Une richesse à partager. Orientations pour une répartition régionale plus équilibrée de l'immigration*. Direction des communications du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec. Montréal, 35 p.
- \_\_\_\_\_ (1991) *Plan d'action gouvernemental en matière d'immigration et d'intégration (1991-1994)*. Direction des communications du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec. Montréal, 87 p.

- MONGEAU, Joël et SÉGUIN, Anne-Marie (1993) *L'impact des immigrants sur le marché du logement à Montréal*. INRS-Urbanisation, Rapport soumis au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, version préliminaire. Montréal, 86 p. et annexe.
- RAFFESTIN, Claude (1980) *Pour une géographie du pouvoir*. Paris, Librairies techniques, 249 p.
- RIALLAND, Cécile (1989) L'installation d'agriculteurs étrangers au Québec entre 1976 et 1986. In *Géographie sociale*. France et Québec, Espaces ruraux en mutation, Centre de publications de l'Université de Caen, pp. 61-69.
- SÉGUIN, Anne-Marie (1993) Mesures de soutien à l'établissement des nouveaux arrivants et dispersion de l'immigration: leçons des expériences étrangères. In Micheline Bonneau et Pierre-André Tremblay (dir.) *Immigration et région: nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*. Chicoutimi, CERI, pp. 113-133.
- TERMOTE, Marc (1993a) Causes et conséquences économiques de la migration internationale — théorie et réalité. *Études internationales*, 24(1): 51-61.
- \_\_\_\_\_ (1993b) *L'avenir démolinguistique du Québec et ses régions*. Québec, Conseil de la langue française. À paraître.
- \_\_\_\_\_ (1992) *La contribution de l'immigration internationale à la démographie montréalaise*. INRS-Urbanisation. Rapport soumis au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec. Montréal, 81 p.
- TERMOTE, Marc et Gauvreau, Danielle (1988) *La situation démolinguistique du Québec*. Québec, Conseil de la langue française, 292 p.
- TERMOTE, Marc, Mathews, Georges et Benyahia, Hadj (1978) *L'impact de l'immigration internationale sur la croissance économique à long terme du Québec, 1951-1974*. Montréal, ministère de l'Immigration du Québec, 61 p.
- ZINS BEAUCHESNE et ASSOCIÉS (1991) *Rapport d'enquête auprès de la population immigrante du Québec*. Rapport présenté au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. Montréal.

(Acceptation définitive en juillet 1993)